



Ville de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : VILLE DE HAGUENAU - Place Charles de Gaulle - BP 10249 - 67504 HAGUENAU cedex
2. *Objet du marché* : **Travaux de rénovation des installations thermiques de la piscine de plein air à Haguenau**
3. *Mode de passation du marché* : marché de travaux passés sur procédure adaptée en application de l'article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
4. *Conditions particulières* :
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - durée des prestations : vingt-et-un (21) jours calendaires (hors période de préparation de vingt-et-un (21) jours calendaires)
 - démarrage prévisionnel des travaux : avril 2018,
 - **Une visite obligatoire sera organisée le jeudi 15 février 2018 à 14h00 et le lundi 26 février 2018 à 14h00 à la piscine de plein air,**
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Ville de Haguenau,
5. Les dossiers de consultation peuvent être commandés par télécopie (03.88.90.68.75), par écrit, retirés à l'Annexe de la Mairie - 2, rue des Chevaliers - 67500 Haguenau, bureau n° 10, ou téléchargés sur le site <http://alsacemarchespublics.eu>.
6. *Date limite de remise des offres* : **lundi 5 mars 2018 à 12 heures**
7. *Renseignements et justificatifs à produire* :
 - déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en

application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.

8. *Critère de sélection des candidatures* : La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.

9. *Critère de jugement des offres* : se reporter au règlement de la consultation.

10. *Renseignements complémentaires* :

Renseignements administratifs :

Mme Claudia GANTZER
Direction des Finances et des Achats
Service de la Commande publique
Tél. : 03.88.90.67.89
claudia.gantzer@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

M. Pierre RUZZIN
Maître d'œuvre
H3C energies
Tél : 06.04.95.00.16
pierre.ruzzin@h3c-energies.fr

11. *Date d'envoi de l'avis à la publication.* : **vendredi 9 février 2018**

**Signature
numérique de André
ERBS
VILLE DE
HAGUENAU**

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire,

André ERBS